

## TRIBUNE LIBRE

### Rambouillet en commun



Rambouillet Infos n°344 – Janvier/Février/Mars 2026

#### BONNE ANNÉE ET SURTOUT BONNE SANTÉ A TOUS LES RAMBOLITAINES ET RAMBOLITAINS.

Le groupe Rambouillet en Commun fait de la santé sa priorité. Lors du dernier conseil municipal du 25 septembre nous avons interrogé la maire sur plusieurs sujets qui ont trait à la santé de nos concitoyens.

Or, l'accident survenu cet été aux étangs de Hollande, gérés depuis cet été par une société privée Wam Park en accord avec la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires (RT) mais aussi le problème des cyanobactéries posent la question de la sécurité de cette baignade très appréciée des rambolitains et bien au-delà de notre commune.

Nous avons signalé que Wam Park présente les cyanobactéries comme un problème mineur : « L'exposition aux cyanobactéries se produit lors de la baignade prolongée et avec des concentrations élevées de toxines, consommation d'eau contaminée en grande quantité, et ingestion de poissons contaminés. Les effets sur la santé sont généralement bénins et passagers. Les effets les plus fréquents peuvent parfois causer de légers troubles gastro-intestinaux ». Or, selon l'ARS d'Occitanie, « les cyanotoxines présentes dans les plans d'eau peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption. Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : irritation de la peau ou des yeux, boutons, tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements... Consulter rapidement un médecin ». Nous avons donc été surpris de constater que lors de ces fermetures pour contamination aux cyanobactéries, les jeux gonflables restaient ouverts malgré une recommandation de fermeture de l'ARS le 18 août 2025. Comment expliquer que la baignade soit interdite mais les jeux aquatiques restent ouverts ? On a du mal à se contenter de l'explication fournie par Wam Park et affichée à l'entrée : « Toutes nos activités sont ouvertes et peuvent vous accueillir sans danger, car le brassage de l'eau y est plus important, la profondeur plus grande, la température plus froide et le temps d'exposition réduit. Toutes ces conditions diminuent fortement les risques liés aux cyanobactéries ». Nous nous interrogeons sur la présence de bâches verticales pour délimiter la zone de baignade (ce qui est nouveau) qui empêchent justement ce brassage bénéfique de l'eau. La maire s'est contentée de renvoyer vers Rambouillet Territoires sans donner la moindre réponse. La question a été posée ensuite au conseil communautaire de Rambouillet Territoires mais le compte-rendu de cette séance du conseil communautaire ne nous est toujours pas parvenu.

Deuxième point la santé qui touche d'encore plus près les Rambolitains et Rambolitaines : le projet de centre médical. Nous découvrons dans le n° 342 du Rambouillet Infos (sept./oct. 2025), à la page 11, l'annonce de la création d'un cabinet médical libéral place de l'Europe à La Clairière, avec le début des travaux annoncés pour le 1er semestre 2026. Ce projet n'a jamais été présenté en conseil municipal, ni a été budgétisé. Il est incroyable qu'une telle décision soit prise sans concertation dans la commission santé à laquelle nous participons et surtout sans vote, alors que selon la maire, il a été travaillé « durant toute la mandature » (c'est-à-dire depuis 2020 ?). La démocratie municipale n'a pas été respectée. La réponse de la maire s'appuyant sur une nécessaire « confidentialité », un besoin de « réflexion et d'étude sérieuse des projets » ne nous a pas convaincus. Quand nous lui avons demandé si les médecins libéraux qui exerceront dans ce centre médical subventionné par des deniers publics seront en secteur 1 (sans dépassement d'honoraire), la maire n'a pas pu nous répondre, renvoyant à une future convention, encore non établie avec ces futurs médecins.

Enfin, selon l'adage « Pas de santé sans sport », nous nous sommes inquiétés de la disparition du City parc de Groussay depuis, l'installation nécessaire du bâtiment de stockage des eaux usées rue Antoinette-Vernes. La réponse de la municipalité a été encore une fois bien décevante : aucun site n'a été trouvé dans le quartier pour réimplanter un city park, le problème est repoussé à « un travail futur sur un réaménagement total du quartier où il y aura peut-être des possibilités ».

Ajoutons pour clore ce chapitre santé, que nous demandons souvent des nouvelles du « nouvel hôpital » régulièrement annoncé par la municipalité dans la presse locale sur le site du Smartcity. Pour l'instant le projet semble au point mort. Nous pensons que le nécessaire cofinancement est rendu difficile par le budget déficitaire de l'hôpital actuel.

Au conseil du 11 décembre, nous avons demandé comment la municipalité compte se mettre en accord avec la nouvelle directive européenne sur la qualité de l'eau potable (à compter du 12 janvier 2026) avec la détection de 20 molécules PFAS – substances per- et polyfluoroalkylées « les polluants éternels » avec une norme fixée à 0,1 microgramme par litre ( $\mu\text{g/l}$ ). On se demande quelle technologie sera mise en oeuvre dans notre usine de retraitement de l'eau à Rambouillet. À l'heure où nous envoyons notre article, nous n'avons pas encore la réponse de la maire.

#### **Conseils à la mairie pour la collecte de biodéchets**

(obligatoire depuis 2024). La collecte séparée en porte à porte ou en bacs est possible sous réserve d'une plateforme de compostage et/ou unité de méthanisation de proximité. Le compostage individuel se pratique directement chez soi sous réserve d'avoir un jardin ou un balcon. Le compostage collectif est très pertinent sous réserve de la mobilisation de référents bénévoles et d'emplacements disponibles. Cette collecte est pourtant bénéfique (réduction des déchets, compost, fertilité des sols, diminution des émissions, etc.).

**B**ien vivre ensemble à Rambouillet  
**O**rganisation des soins  
**N**ouveaux locaux associatifs  
**N**ature en ville, faune et flore  
**E**ntretien trottoirs et passages piétons  
**A**utonomie alimentaire  
**N**ouvelle économie circulaire  
**N**ourriture bio et locale  
**É**conomies d'énergie pour tous  
**E**ntretien des pistes cyclables  
**2026**  
Nos vœux correspondent à des sujets que nous avons abordés lors des conseils municipaux.

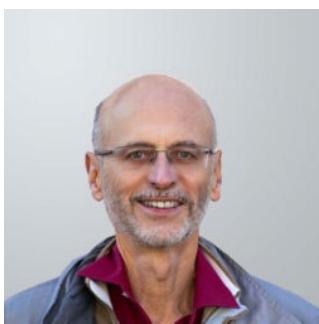
**Pour nous contacter :** [prénom.nom@rambouillet.fr](mailto:prénom.nom@rambouillet.fr)



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo de Beaulieu